

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1621>

Grève contre la vie chère : Mayotte à l'heure d'un choix de société

- Repères - Débattre -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : jeudi 13 octobre 2011

Mis à jour le : jeudi 13 octobre 2011

UGTG.org



Vie chère - Mayotte à l'heure d'un choix de société

Comment faire comprendre à des syndicalistes parfois débordés par leur base, plus mobilisés par les enjeux électoraux à venir que par de réelles problématiques sociales, que le prix n'est qu'une variable ? Certes on peut la manipuler, la distordre, comme l'an dernier, comme cette année, pour l'infléchir temporairement. Mais ne nous trompons-nous pas ici d'urgence ? Combien de conflits sociaux, de dialogues de sourds, de blocages et de paralysies du faible tissu économique, de manipulation hasardeuse de la nomenclature douanière devons-nous encore endurer, impuissants, avant que l'on engage le débat sur le fond : la relance de l'activité et de l'emploi !

[\[JPEG\]](#) Prenons le problème à l'envers. Sans nier que la construction de certains prix échappe à toute logique, établissons, par postulat, que la vie à Mayotte est chère, non pas du fait des prix élevés, mais du fait que les produits - que leur prix soit de X, Y ou Z - demeurent inaccessibles à l'achat pour une personne qui n'a pas de revenu. Ceci étant une vérité globalement vérifiable en tout point du globe.

Même si les revenus du travail, Smig en tête, augmentent, cette augmentation ne profite qu'aux personnes qui perçoivent un revenu. Or, selon le tableau économique 2010 de l'Insee, en 1991, la population active était de 27.783 personnes. En 2007, elle avait presque doublé pour s'établir à 51.524 personnes. Dans le même temps, la population active occupée est passée de 16.793 à 37.910 personnes. En clair, en 2007, 18% seulement des 200.000 habitants percevaient des revenus issus de leur travail. Et les analyses montrent que cette proportion n'a que peu varié.

Toujours selon l'Insee, entre 2007 et 2010, le Smig a augmenté 3 fois plus vite que les prix : 12,4% de taux de croissance annuel moyen, contre 3,9% pour l'indice des prix. Nous pouvons donc en conclure que même si les prix ont augmenté, les personnes percevant un revenu, même minimum, ont conservé - et dans certains cas accentué - leur pouvoir d'achat.

De plus, la variation du pouvoir d'achat du Smig (rapport entre l'évolution du Smig mensuel brut et de l'indice des prix) est constamment favorable depuis près d'une décennie. En 2003 de +9,3%, en 2004 de +10,6, en 2005 de +8,1%, en 2006 de +8,1%, en 2008 de +6,3% et en 2009 de +5,1%.

Mais quid du pouvoir d'achat des 82% habitants de l'île qui ne travaillent pas ? Lorsque les statisticiens utilisent le terme "pouvoir d'achat", ils parlent de pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages, tel qu'il est défini par la comptabilité nationale. A Mayotte, en l'absence d'une estimation régulière du revenu disponible brut, seule l'évolution du pouvoir d'achat du Smig peut être calculée.

En 2011, il reste donc difficile pour l'Insee d'avoir une vision réelle du pouvoir d'achat du plus important groupe de ménages à Mayotte ! Heureusement, l'enquête sur le budget des familles, réalisée tous les 5 ans, est en cours. Elle se terminera cette année et livrera ses résultats en juin 2012. Ces résultats devraient confirmer ce que tout le monde sait déjà : en l'absence de revenu, ou même de complément de revenu (absence de prestations sociales), la majeure partie de la population active de l'île se trouve privée de ressources.

Le mouvement social de ces derniers jours porte en son sein ce paradoxe : l'offre de consommation s'accroît et se diversifie, mais seule une petite frange de la population, titulaire d'un emploi, bénéficie de ces avancées. Pour l'autre partie, la plus importante, il ne reste que le miroir aux alouettes et les phares inaccessibles de l'abondance, ce qui génère frustration et rancœur.

Est-ce une fatalité ? Surement pas. La départementalisation, l'évolution des modes de vie ont permis l'avènement d'une société de consommation, qui s'est répandue sur l'île comme une trainée de poudre. Et si le marché a amené son lot de satisfactions dans bien des domaines, comme aussi d'autres externalités négatives (abandon des mécanismes de solidarité communautaire au profit de réflexes individualistes), la pérennité du système exige sa nécessaire compensation : l'avènement d'une société de production !

Que nous montrent les événements récents : que le fantasme d'une départementalisation réussie à l'aune du seul critère social s'ébranle, s'écroule. Combien de temps tiendra l'île sans créer de l'emploi, de la richesse et de la valeur ajoutée, dont les premiers bénéficiaires seraient ses habitants ? Combien de temps tiendrons-nous sans donner du sens et du corps à ce 101^{er} département ? Entre revenu du travail et prestations sociales, qu'est-ce qui doit être le plus défendu ? Mayotte est face à un choix de société. "Soit l'on se contente d'avoir des hypermarchés et d'importer tout ce que l'on consomme, soit l'on essaye de structurer l'économie et de générer plus de valeur localement", résume ce chef d'entreprise.

Pour l'heure, comme les autres Dom et la majorité des économies insulaires, Mayotte importe l'essentiel de ses biens et matières premières. En cinq ans, les importations ont progressé de 51%, passant de 249 à environ 378 millions d'euros par an. En 2010, les importations globales ont encore progressé de 4,6%. Les importations de produits alimentaires ont elles progressé de 53% entre 2005 et 2010. Dans le même temps, pour "payer ça", qu'a produit Mayotte localement ?

La prépondérance des entrées de produits alimentaires (23% du total des importations en 2010) laisse entrevoir la pauvreté relative d'une partie de la population, privée de travail et d'abord préoccupée par son alimentation, mais aussi laisse imaginer les opportunités de substitutions de ces produits par des productions locales. Si l'île assure actuellement son autosuffisance alimentaire pour quelques produits de base (fruits, banane, manioc, coco), pourquoi ne le pourrait-elle pas également pour d'autres types de denrées ?

Cette dépendance vis-à-vis de l'extérieur, sur le plan alimentaire mais aussi pour d'autres secteurs, pourrait être, non pas éradiquée, mais pour le moins atténuée en favorisant des politiques publiques de

développement économique cohérentes, visant à la création de véritables filières, avec une implication prononcée de l'Etat, des producteurs aux commerçants, et qui permettrait in fine de générer plus de valeur ajoutée et d'emplois localement. C'étaient donc l'essentiel des conclusions des Etats généraux de l'Outremer de 2009.

Pour jeter les bases d'une économie locale créatrice d'emplois, de valeur ajoutée et de richesses, Mayotte dispose (encore) d'un extraordinaire atout : l'autonomie fiscale. Toutes les grandes économies se sont structurées, en partie, grâce à l'utilisation de remparts protectionnistes que les Etats démantellent progressivement sous les coups de butoir de l'OMC, tout en gardant de nombreuses chasses gardées et exceptions (agriculture, culture, secteurs sensibles à l'Etat). Une politique fiscale dissuasive ou incitative qui favoriserait la substitution progressive de certains produits importés au profit de ceux créés ou transformés localement matérialiserait concrètement le lancement d'un plan économique volontariste. D'autant qu'aujourd'hui, et cela a été redit durant les négociations de ces derniers jours, la grande distribution est disposée à se montrer bienveillante avec les produits locaux, et il faudra y veiller.

Toutefois, au regard des chiffres, tout est à faire : en 2010, seuls 11% des 5,6 milliards d'euros de produits exportés concernaient des produits propres à Mayotte (ylang-ylang et poissons d'élevage). L'essentiel était constitué de marchandises réexportées. Pire encore, le volume d'exportation de ces produits locaux a enregistré une lourde baisse de 25% entre 2009 et 2010. La mise à disposition de ces mêmes produits sur le marché local n'est pas non plus flatteuse, malgré quelques initiatives heureuses, mais trop limitées et qui ont surtout besoin du soutien actif des pouvoirs publics et des consommateurs.

L'agriculture apparaît évidemment comme le secteur le plus apte à se structurer rapidement, encore faut-il de la méthode : selon la Daf, entre 2000 et 2007, 11 milliards d'aides agricoles de toutes natures ont été effectivement versés (Contrat de projet, conseil général, Odeadom). Dans le même temps, la production marginale par agriculteur n'a que peu augmenté.

Pour aider la filière maraîchère et fruitière de Mayotte, un programme de recherches sur l'amélioration des productions avait été confié au Cirad dans le cadre d'une convention tripartite avec l'Etat et le département. Une station de recherches agronomiques à Domboni était consacrée à ce programme. Mais en 2009, en avançant une logique de restriction de ses dépenses, le conseil général se désengage de la convention. Montant de l'économie : 100.000 euros!

Malgré tout, la production endogène progresse. En 2010, près de 70 producteurs (maraîchers, fruitiers, horticulteurs), dont 33 maraîchers, ont été régulièrement suivis par le service végétal de la Capam, qui les conseille sur le plan technique : choix des variétés adaptées et performantes, système d'irrigation, production de semences ou fertilisation. Une Coopérative des agriculteurs du centre (Coopac) a été créée en août 2009 par des producteurs du centre de l'île, pour mieux gérer les volumes produits et répondre à la demande des consommateurs. La grande distribution est demandeuse de produits frais, avec un approvisionnement régulier, sérieux. Et la restauration scolaire - collective en général - constitue un marché sûr et très important en regard des quantités actuellement produites.

Aux pessimistes, il faudra donc répondre que ces politiques de productions locales trouveront des débouchés sur le marché grâce à une demande croissante en produits frais, et que l'export n'est pas une utopie. La présence, encore timorée, d'activités de productions ou transformations agro-alimentaires ou industrielles locales (transformation de produits laitiers, de fruits, de poissons, de métal ou de bois), consommatrice de travail, sont des motifs d'optimisme.

Dynamiser et fiabiliser les politiques publiques pour relancer l'économie

La solution politique au problème de la vie chère, en n'appuyant que sur les prix à la baisse, est certes une piste, mais ce n'est valable qu'à court terme. Pour preuve, en mai 2010, la modification de la réglementation fiscale et douanière comme réponse à la vie chère a été plus que compensée par le renforcement des recettes fiscales prélevées sur l'importation des tabacs, alcools, téléphones portables, véhicules de tourisme, constructions fabriquées, équipements d'installations électriques, équipements actifs de diagnostic médical, pièces détachées de moteur, navires de plaisance et moteurs de bateaux... Au final, entre baisse et compensation, la manipulation devait permettre à la Collectivité de dégager 2,3 Mds de ressources fiscales supplémentaires au cours de l'exercice 2010. Les prix, qui ont baissé d'un côté, ont augmenté de l'autre.

Ces bricolages, s'ils ont le mérite d'apaiser un moment les tensions sociales, ne demeurent en rien des solutions pérennes. La solution est à trouver du côté d'un engagement public des collectivités locales en faveur d'un développement économique territorial, par la mise en œuvre de conditions propices et favorables à l'installation d'entreprises, d'activités de services, artisanales ou industrielles créatrices d'emplois. C'est aussi un enjeu majeur pour l'aménagement équilibré du territoire.

Pour cela, nous rappellerons ici une énième fois l'impérieuse nécessité de rompre avec des modèles qui s'essouffent. En finir avec la logique redistributive qui a été portée dans les premières phases de la "post-décentralisation" par les politiques. Sortir de ce raisonnement qui a atteint ses limites, de cette logique de redistribution directe de la manne financière des collectivités par des systèmes d'embauches, avec derrière un fonctionnement immédiatement politique, alimenté par des recrutements dans les cercles de proximité électorale, et amorcer rapidement un changement de culture de gestion administrative en faveur d'une redistribution indirecte par le soutien à l'activité économique, afin que les collectivités deviennent ce qu'elles doivent être dans un département de la République, des facilitateurs du développement économique et social de l'ensemble du territoire.

Depuis la décentralisation de 2004, dont on ne peut que regretter la brutalité de l'application, le conseil général a pratiquement recruté 230 agents chaque année, sans pour autant augmenter l'efficacité de son action publique. Et dans ces mêmes colonnes, nous avons démontré à maintes reprises comment les communes se sont peu à peu engluées, et ce malgré de nombreux rappels à l'ordre, dans une gestion des ressources incohérentes, dans le clientélisme plutôt que l'action publique, dans la dépense de fonctionnement plutôt que dans l'investissement. Les conséquences sont là ...

Comment aussi la source d'activité et d'emploi que constitue la commande publique (45% de l'activité économique de l'île) se tarit un peu plus d'année en année, du fait de ces comportements qui obligent ces collectivités locales à consacrer l'essentiel de leurs ressources à payer les salaires, oubliant l'investissement. Comment et pourquoi les retards de paiement s'accumulent, à un point tel que la trésorerie d'entreprises de toutes tailles fait défaut, conduisant parfois à la cessation d'activité, aux licenciements, alors que de l'autre côté, les dépenses de fonctionnement des collectivités explosent, dépassant même les recettes, sans pour autant que l'on note une avancée du volume ou de la qualité de l'action publique. Une amélioration des transports en commun aurait permis à tous de se déplacer mieux et pour moins cher! mais ce n'est toujours pas en place. Un parking devant le marché de Mamoudzou comme c'était prévu - et dans les rues de la ville en général - aurait permis de dynamiser les commerces alentours!

En 2009, les communes avaient prévu d'injecter dans l'économie, via des opérations d'investissement, 108.422.524 €. De quoi faire sortir de terre des MJC, réhabiliter certaines routes, mettre en place un système de collecte des déchets efficace, des zones d'activités! Au final, seulement 46.825.385 ont été effectivement consommés, soit 43% du montant initial, soit encore 61.597.139 € de crédits d'investissement annulés, perdus. Ce taux anormalement faible pointe l'absence d'une politique d'investissement à long terme, pourtant indispensable pour des collectivités en développement, mais aussi le dramatique niveau de qualification de la majorité des agents, depuis intégrés dans la fonction publique territoriale, et qu'il faudra payer jusqu'à

leur retraite.

Que dire aussi du retard pris dans l'engagement des 555 M€ du Contrat de projets Etat-région 2008/2013. A fin 2010, après trois années d'exécution du contrat, seulement 137 millions d'euros et 56 millions d'euros ont été mobilisés respectivement par l'Etat et la Collectivité. De l'absence de politique de libération prioritaire de foncier pour la création de zones artisanales, Zac, ZI, de l'exclusion de Mayotte des dispositifs de la Lodeom (créations de zones franches et exonération de charges pour les entreprises, favorisant les créations d'emplois) par manque d'implication de nos parlementaires. Exclusion regrettable quand on sait combien ces textes ont concouru à faciliter l'installation d'entreprises et à l'introduction de concurrence et de compétitivité dans les territoires d'Outremer.

Les élus ont une grande responsabilité dans la situation économique que connaît l'île. La gouvernance approximative est devenue la règle et retarde ou condamne l'éclosion de projets structurants, comme l'habitat social, les opérations de RHI et d'aménagement. Il est plus que temps de faire preuve de pragmatisme, de sérieux et de responsabilité. Mayotte et ses habitants le méritent.

François Macone

Source : [Mayotte Hebdo](#)